

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC DU 15 DECEMBRE 2023

PROCES-VERBAL

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni à la mairie de Solignac après convocation légale du 8 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT.

Présent(e)s :

Mesdames COIGNAC, FOURGEAUD, GUITARD LAFFITTE, MOURNETAS, SEGARD , MERZEAU, PORTHEAULT

Nombre des membres du Conseil d'Administration			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
13	7	2	4

Procurations et excusés :

- Madame BAYLE qui donne procuration à Madame COIGNAC
- Madame BRUNEAU
- Monsieur GOUJEAUD qui donne procuration à Madame LAFFITTE
- Madame GRAPTON
- Madame HAMRI
- Monsieur MERZEAU

Désignation du secrétaire de séance :

Mme COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Validation du procès-verbal du CCAS du 05/10/23
2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/24
3. Demande d'aide financière,
4. Demande d'aide financière,
5. Demande d'aide financière,
6. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu et du PV du CCAS du 05/10/23

Approuvé à l'unanimité

2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/24

9 voix pour, 0 abstention, 0 contre

3. A l'unanimité, les membres du CCAS acceptent de rajouter un point à l'ordre du jour : l'autorisation du mandatement du quart des dépenses de l'année précédente.

9 voix pour, 0 abstention, 0 contre

4. Demande d'aide financière

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame X et de son fils. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 123.65€.

Par 9 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

5. Demande d'aide financière

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de la famille X. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 430 €.

Par 9 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

6. Demande d'aide financière

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Monsieur X. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 321.10€.

Par 9 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

7. Questions diverses

- Livraisons banque alimentaire : 2 foyers bénéficient actuellement des livraisons de la banque alimentaire au mois de décembre.
- Collecte nationale des banques alimentaires : Nicole BAYLE, Alix SEGARD, Jacques MERZEAU et Nathalie COIGNAC ont participé à la collecte et au tri les 24, 25 et 27/11/23. La banque alimentaire invite les membres du CCAS à partager la galette le 12/01/24.
- Les membres du CCAS débattent des modalités d'utilisation des fonds donnés par les aînés.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Monsieur le Président lève la séance à 19h45.

**Le Président,
Alexandre PORTHEAULT**

**Le secrétaire de séance,
Nathalie COIGNAC**